

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Ouen, le 14 avril 2025

Benjamin Panis succède à Sandra Carasco à la présidence de l'UNIC : une nouvelle impulsion pour relever les défis de l'éducation routière

L'Union Nationale des Indépendants de la Conduite (UNIC), branche éducation routière de la FNA, annonce un changement à sa tête : Benjamin Panis a été élu Président, succédant ainsi à Sandra Carasco, qui occupait cette fonction depuis 2021.

Enseignant de la conduite et gérant de sa propre école, Benjamin Panis incarne une présidence de terrain, enracinée dans la réalité quotidienne des auto-écoles de proximité. Membre actif de l'UNIC depuis 12 ans, il a été successivement Administrateur puis Secrétaire Général, s'impliquant notamment dans les négociations liées à la plateforme RDVPermis. Il souhaite aujourd'hui, avec le soutien de la FNA, faire de son mandat un levier pour une mobilisation collective et une défense renforcée de la profession.



« Je connais les problématiques du terrain, comme vous, je suis enseignant et gérant de ma petite école de conduite. *Je resterai à l'écoute pour porter votre voix au ministère, et grâce à la confiance de Sandra CARASCO [anciennement Présidente], j'ai pu avoir l'occasion de représenter notre syndicat dans un grand nombre de réunions. Je souhaite garder et développer le lien avec vous, continuer à communiquer avec la totalité des adhérents.* », déclare Benjamin Panis dans une lettre adressée aux adhérents.

Une feuille de route claire, axée sur trois enjeux majeurs

Dès le début de son mandat, Benjamin Panis entend inscrire son action dans la continuité tout en apportant une nouvelle dynamique autour de trois priorités clés pour la profession :

- **Pénurie de places d'examen**

L'UNIC et la FNA continuent de tirer la sonnette d'alarme sur le manque d'inspecteurs et l'insuffisance de créneaux pour l'examen du permis de conduire. Cette situation crée une désorganisation préoccupante : délais d'attente interminables, perte de contrats, moniteurs au chômage partiel et tension croissante chez les élèves.

- **Dysfonctionnements de la plateforme RDVPermis**

La répartition des places via le système RDVPermis est une méthode de distribution des créneaux entre les écoles de conduite. L'UNIC regrette que l'administration se concentre davantage sur le contrôle du nombre d'heures de formation produites par les entreprises plutôt que sur sa capacité réelle à fournir des places d'examen. Ce manque de places disponibles

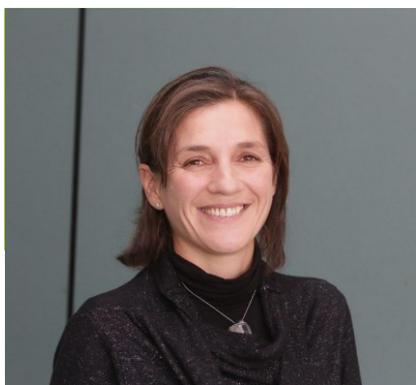
empêche le bon fonctionnement du système et crée une gestion anxiogène pour les professionnels comme pour les candidats.

- **Éducation routière tout au long de la vie**

Alors que les incivilités et comportements violents sur la route se multiplient, l'UNIC, aux côtés de la FNA, plaide pour une approche éducative continue, au-delà du permis initial. Cette vision intégrée de l'apprentissage de la conduite vise à renforcer la sécurité routière et la citoyenneté sur nos routes.

Un message de continuité et de mobilisation

Ce passage de relais s'inscrit dans une volonté de continuité syndicale, portée par une équipe soudée et engagée au service des auto-écoles de proximité.



Sandra Carasco, désormais vice-présidente, a salué la nomination de son successeur : « *L'UNIC reste un lieu de résistance et de solidarité. Je suis convaincue que Benjamin saura poursuivre ce combat avec détermination et humanité.* »

À l'heure où les tensions sur le secteur atteignent un niveau critique, cette transition symbolise l'**unité d'un réseau professionnel engagé**, prêt à se battre pour défendre ses valeurs et garantir un accès équitable et humain à l'éducation routière.

À propos

La FNA est l'organisation professionnelle représentative des Entrepreneurs Artisans de l'automobile depuis 1921. Elle regroupe l'ensemble des métiers en lien avec les services de l'automobile, un secteur qui compte plus de 170 000 entreprises et 421 000 salariés.

L'UNIC, la branche sécurité routière de la FNA, est la fédération représentative des intérêts des dirigeants d'écoles de conduite en France. Créée en 2003, l'UNIC assure la défense des professionnels de la conduite, constitués majoritairement par de petites entreprises.